



POURSUITE GRÈVE NATIONALE

 **Nous invitons tous les agents du SDIS 83 à se positionner gréviste.**
La prolongation de ce préavis, due à l'absence de réponse du ministre de l'Intérieur, s'applique à tous les sapeurs-pompiers professionnels ainsi qu'au personnel administratif et technique des Services d'Incendie et de Secours (SIS) jusqu'au 30 juin ! 

Nous **refusons catégoriquement** la refonte de la filière SPP telle qu'elle a été présentée par les services de la direction générale de la sécurité civile.

Nous exigeons de redéfinir concrètement, notamment les sujets suivants :

- **La réorganisation** de la Sécurité Civile.
- **Temps de travail** : suppression du principe d'équivalence de notre temps de travail qui contraint les SPP au régime de garde en 24 heures.
- **Professionnalisation de la filière Incendie** avec reconnaissance de la catégorie dite « **super active** », et d'une filière **SUAP**
- **Une loi de protection générale pour les personnels des SDIS** calquée sur le modèle canadien : Bill C-224 qui reconnaît les cancers qui frappent les sapeurs-pompiers comme maladies professionnelles.

Nous ne nous laisserons pas contaminés, empoisonnés, violentés sans répondre et sans nous défendre.

  **Le nombre fait notre force ! Un seul mot d'ordre, ASSEZ !!**  

RDV le 16 mai à PARIS

Les Autonomes
S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...
RÉUSSIR ENSEMBLE !

